

Séance plénière du 24 mai 2016 : le développement de la culture du dialogue social en France

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 30/05/2016

Saisine liée : [LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU DIALOGUE SOCIAL EN FRANCE](#)

Revoir l'intégralité de la séance.

Projet d'avis rapporté par [M. Luc Bérille](#) et [M. Jean-François Pilliard](#) au nom de la section du travail et de l'emploi, présidée par [Mme Sylvie Brunet](#).

Ordre du jour (chapitres vidéos) :

[Communications du Président](#)
[Présentation de l'avis](#)
[Déclarations des groupes](#)
[Lecture des Amendements](#)
[Vote de l'assemblée](#)

Ces dernières années, dans un contexte de profondes mutations (économiques, sociales, technologiques et environnementales), le dialogue social a considérablement évolué quant à son objet et ses modalités, qu'il ait lieu entre les employeurs et les travailleur.euse.s, avec des acteurs de la société civile, ou encore les pouvoirs publics.

La contribution réelle de ce dialogue au fonctionnement de la vie démocratique est fondamentale mais elle reste souvent méconnue par les jeunes, les citoyen.ne.s, les salarié.e.s, les médias...

Le Premier ministre, Manuel Valls, a ainsi saisi le CESE en vue d'identifier des pistes de travail pour assurer le « développement de la culture du dialogue social en France », qu'il considère comme un « facteur de compétitivité pour nos entreprises et de progrès pour les salarié.e.s ». Institution la plus à même de mener de tels travaux compte tenu de sa composition et de la diversité des expériences et des expertises de ses membres, le CESE s'est attaché à proposer des actions concrètes qui s'adressent aux acteurs sociaux eux-mêmes mais également aux pouvoirs publics.